Medcomalcool. Enquête sur les pratiques des médecins des commissions médicales en matière de dépistage et de prise en compte des usages à risque d'alcool chez les conducteurs.

Rapport final de convention n°22.00.65.76.12 entre la DSCR (ministère de l'intérieur) et l'INSERR. 74 p. Responsable scientifique et rédactrice: Hélene Martineau. Les principales recommandations suite à cette enquête sont : - poursuivre l'effort de formation en addictologie des médecins agréés - réviser et harmoniser les supports pré-établis diffusés par les préfectures - accroître la complémentarité entre les examens cliniques et les examens psychotechniques - émettre des recommandations pour une stratégie de Repérage précoce et Intervention brève (RPIB) adaptée à la médecine du permis de conduire. L'objectif est d'harmoniser les pratiques et d'aider les médecins du permis de conduire, afin de lutter encore plus efficacement contre l'insécurité routière, en lien avec les problèmes d'addictions. Le rapport de cette étude a été publié en 2014 et a fait l'objet d'une présentation au congrès « Route et médecine » organisé en novembre 2014 par l'Automobile club médical de France.
Synthèse :

Thème:
Facteurs de risque [1]

Date du document:
Jeudi Juillet 3 2014

Audience de groupes:
site public

Visibilité du contenu de groupe:
Use group defaults

Résumé:
Fin 2012, la délégation à la sécurité et la circulation routières, en concertation avec la direction générale de la santé, a confié à l'INSERR (Institut national de sécurité routière et de recherches) une étude sur les pratiques des médecins des commissions médicales en matière de dépistage et de prise en compte des usages à risque d'alcool chez les conducteurs. Cette enquête s'inscrit dans un contexte de réforme du dispositif de contrôle de l'aptitude médicale à la conduite (en référence au décret n° 2012-886 du 17 juillet 2012 relatif au contrôle médical de l'aptitude à la conduite). Ces changements placent en particulier la question de l'alcool au centre des préoccupations des médecins du permis de conduire et ont justifié la réalisation de cette étude. Il s'agit à ce jour de l'enquête la plus complète sur les médecins du permis de conduire. Ces derniers ont par ailleurs largement adhéré au projet,

car plus de la moitié des médecins contactés ont accepté de répondre au questionnaire. Ainsi, 1 452 questionnaires ont pu être exploités.

Auteur(s):

INSERR - Institut national de sécurité routière et de recherches

Fichier(s) :

- rapport_final_medcomalcool.pdf [2]

Retour à la base documentaire [3]